



**m**ONTPELLIER 2020

## La lettre de « Sursaut »

Juillet 2018, n°62

Qu'est-ce qu'une politique sociale ?



Dessin de Keith Haring

Le mois de juin a vu se réveiller la question de la politique sociale en France en direction de nos concitoyens les plus pauvres, les plus démunis ou en situation de grande fragilité. Des conseillers proches du Président de la République s'en seraient même émus et l'auraient alerté.

La veille de son déplacement pour le congrès de la Mutualité à Montpellier, Emmanuel Macron a évoqué en a parte une politique d'aide sociale mal gérée où a mis un « *pognon de dingue ... dans les minima sociaux* » centrés sur le « *curatif* » plutôt que sur le « *préventif* » \*. Le lendemain, le mercredi 13 juin, il a tracé au Corum les grands axes de sa politique sociale : « *la solution n'est pas de dépenser toujours plus d'argent* » mais « *d'avoir une justice sociale effective plutôt que des incantations* ». Déplorant un système

qui, in fine, installe davantage les personnes dans la précarité plutôt que les aider à s'en sortir, il a conclu : *« nous avons un système qui prévient mal, qui stigmatise encore et est trop complexe, qui est peu humain et qui ne permet pas à celles et ceux qui tombent dans ces situations d'exclusion ou de pauvreté, de s'en sortir au plus vite et de retrouver toute leur place dans la société ».*

Les dernières élections présidentielles avaient vu s'affronter deux conceptions de politique totalement aux antipodes l'une de l'autre. La première parlait de la nécessité de versement d'aides financières aux personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Elle allait jusqu'à l'instauration d'un *« revenu universel d'existence »* dès l'âge de 18 ans pouvant équivaloir 1,9 le smig : c'était la proposition de Benoit Hamon. A l'inverse, d'autres candidats étaient opposés aux allocations versées sans limite dans le temps et sans contrepartie. Paradoxalement un des leaders de la droite, Guillaume Pelletier a prôné le 17 juin une augmentation de 15 à 20% du SMIC ; il l'a assortie cependant *« d'une baisse des charges drastiques pour les entreprises ».*

Les remarques de notre Président se situent dans la logique de son choix de favoriser la reprise économique : il estime, à juste titre, qu'elle seule peut être garante d'une meilleure justice sociale en procurant des emplois, en permettant un juste système de formation permanente, en structurant un modèle équilibré de compensations et en ouvrant à tous l'accès aux soins. Mais cet objectif ne peut être qu'à moyen voire à long terme. Il lui faut, immédiatement, savoir gérer l'entre-deux car cette embellie économique ne peut apparaître brusquement et chasser la dureté vécue actuellement par un trop grand nombre de nos concitoyens.

Il lui faut se rappeler la sagesse de son *« en même temps »*. Les choix politiques ne peuvent s'exercer dans une bipolarité où une option ne pourrait se prendre que dans l'exclusion de l'autre. Le chômage de masse continue à exister, la pénurie de logements et la difficulté à leur accès est une réalité française, l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap continue à représenter une double peine pour eux. C'est à l'Etat de savoir intervenir. Il doit assumer sa position de *« Providence »* pour tous. Sinon sa politique apparaîtra comme mise au service d'une seule partie de la population : celle qui, de plus, n'est pas la plus démunie.

\* Jean MATOUK titre son blog du 24 juin dans le Nouvelobs : *« Trop de « pognons » ? Oui ! Par rapport aux ressources ! ».*

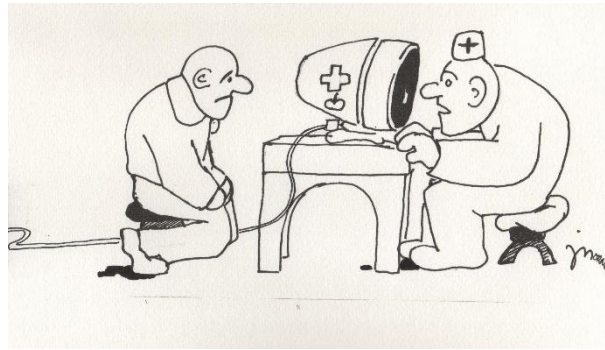
Après avoir repris les chiffres consacrés par les français aux minimums sociaux, l'économiste rappelle qu'ils sont puisés dans la dette publique et constate que *« c'est vis-à-vis de nos capacités financières qu'on peut estimer que nous dépensons un « pognon de dingue », car nous n'avons pas su organiser et réorganiser notre Etat et nos Collectivités locales pour économiser de quoi financer notre assistance si appréciée ».* Il ajoute que si l'on considère plus particulièrement l'assurance maladie, *« il est encore plus exact qu'on est beaucoup trop dans le curatif et pas assez dans le préventif. Formation bien meilleure à la physiologie humaine des adolescents dans l'enseignement obligatoire, entraînement au secourisme, lutte tous azimut contre toutes les addictions, réorganisation de la médecine de ville pour décharger les urgences... passage du paiement à l'acte à la capitation. Plus de prévention, c'est évidemment une meilleure santé en général et moins de dépenses de soins. Là encore notre « excellent » système de santé pourrait être, de beaucoup, amélioré sans plus de « pognon ».*

## **Pourquoi la suppression de la tarification par activité est une bonne chose ?**

La tarification par activité (T2A) a été instaurée en 2004 et réglementée par la loi hospitalière de 2007. Elle est venue remplacer l'ancienne dotation d'un budget global annuel versée aux établissements publics et la fixation des prix de journées ayant cours dans le privé. Elle a été appliquée rapidement en MCO (Médecine Chirurgie et Obstétrique) et devait être introduite plus progressivement en psychiatrie.

Elle se basait sur une détermination de Groupes homogènes de malades eux-mêmes regroupés en Groupes homogènes d'hospitalisation permettant un classement et une tarification des activités. Sa gestion devait reposer sur l'outil informatique (PMSI, programme de médicalisation des systèmes d'information). On estime que la T2A représente actuellement 70% des ressources de l'hôpital public.

Pourquoi sa suppression est-elle une bonne chose ?



La T2A avait été décidée pour permettre de changer des systèmes de financement perçus comme difficilement contrôlables et inflationnistes. La réalité est toute autre : les déficits des établissements publics se sont élevés de 1,2 milliards à 1,5 milliards euros en 2017, soit deux fois plus qu'il y a 10 ans. Le nouveau système s'est révélée être, en fait, un système pervers très inflationniste. Privilégiant la rémunération des actes, elle a incité les établissements à les multiplier pour bénéficier d'une plus grande rentrée d'argent.

Dans le même temps, elle a poussé à mettre l'accent sur les actes les plus rémunérés créant ainsi non seulement une grande surenchère économique mais aussi une grave carence dans l'administration des soins. Les gestes techniques (interventions chirurgicales notamment) sont, en effet, privilégiés par rapport aux soins de plus long cours, à ceux d'accompagnement post-opératoires ou aux actions de prévention. Les maladies chroniques, les soins aux personnes âgées, et la psychiatrie représentent ainsi des secteurs beaucoup moins intéressants financièrement sauf à y multiplier des actes plus rémunérateurs. Constatant ces dérives, l'Etat a voulu les corriger par le biais de la sécurité sociale en baissant les tarifs de rémunération des actes. Les établissements y ont répondu par leur multiplication.

La candidat Macron avait promis de plafonner à 50% la part de la T2A dans le financement des hôpitaux. Cela pourrait rejoindre les propositions de certains professionnels souhaitant des systèmes différenciés : maintien de la T2A pour les actes techniques, prix de journée pour la psychiatrie et dotation globale pour les maladies chroniques. Qu'en sera-t-il ? La réponse doit advenir d'ici la fin de l'année 2019 après le travail d'une commission d'experts.

Une véritable réforme en profondeur devra se pencher également sur les systèmes de gestion informatiques du soin. Ils se traduisent par des impositions de lourdes démarches d'accréditation et par l'encadrement de leurs pratiques dans des systèmes inflationnistes de protocoles et de procédures. L'acte de soin se trouve de plus en plus technicisé et quantifié au détriment de son humanité. La disponibilité des professionnels se trouve diminuée en raison du temps qu'ils doivent consacrer à rendre compte de leurs actes au détriment de leur présence effective aux côtés de leurs patients. La souffrance au travail des professionnels de la santé a progressé à un point devenu alarmant. La part budgétaire consacrée aux soignants se réduit de plus en plus au profit des personnels administratifs et techniques. Leurs formations permanentes privilégient les seules initiations aux techniques évaluatrices, d'hygiène et de sécurité dispensées par des boîtes de formation qui en ont le monopole sur le marché.

## Transparence et éthique de la vie publique

Un nouveau « Think Tank », « *L'observatoire de l'éthique publique* » a été lancé par René Dosiere, pourfendeur inlassable de certaines turpitudes publiques et parlementaires. Il a pu obtenir un certain nombre de succès qui n'étaient pas que d'estime.

Il s'agit de formaliser institutionnellement ce qui ne constituait selon son auteur que des démarches de nature artisanale, afin de lutter contre les zones d'ombre de la République et définir une déontologie.

Les principaux collaborateurs, Matthieu Caron, Directeur général de l'Observatoire et Jean-François Kerléo, sont maitres de conférences de droit public.



Dessin de Xavier Delucq

Les travaux de l'Observatoire viseront à enquêter sur la transparence dans les institutions, du gouvernement aux cabinets ministériels, du Parlement aux Collectivités territoriales, mais aussi la justice, les partis, l'administration. Les moyens d'investigation à disposition des parlementaires seront sollicités. Une trentaine d'universitaires et une quinzaine de parlementaires participent, dont une députée LRM, questrice de l'Assemblée Nationale, qui sera vice-présidente de l'Observatoire. Il s'agira de rénover et de compléter la loi sur la transparence de la vie publique de 2013 ou la loi de moralisation.

Un colloque annuel est prévu. Celui de cette année, consacré au Parlement, est prévu les 25 et 26 Octobre.

Une certaine prudence est de mise pour présenter l'initiative, les questions de transparence étant devenues chez les élus des étendards autant que des repoussoirs.

Restaurer la confiance plutôt que la défiance. « *Pour une philosophie de la transparence tranquille et constructive* », selon René Dosiere qui a appris à connaître les écueils de l'exercice

Montpellier 2020, compte tenu de ses centres d'intérêt et préoccupations souvent réitérées sur ces sujets, pourrait aménager des liens avec cet Observatoire.

## MHR, les leçons à tirer

Gérard DORIVAL



Dessin de Uderzo

Ainsi le Président du MHR déclare publiquement sans vergogne, au lieu d'en tirer les leçons dans l'humilité, que si on avait joué 10 fois cette finale, on l'aurait gagné 9 ! Cette arrogance et cette suffisance sont insupportables et irrespectueuses à l'égard du rugby, du sport en général et surtout des castrais, vainqueurs, largement, et à la loyale.

Ceux qui visaient le "sacre" comme une formalité et une évidence ont commis trois oublis de taille :

1 : Le MHR, cet hiver, a été piteusement éliminé, contrairement au Castres Olympique, dès les poules de la Coupe d'Europe, démentant son statut auto-proclamé d'équipe de très haut-niveau.

2 : Le Castres Olympique s'est qualifié pour la finale en éliminant coup sur coup, le Stade Toulousain puis le Racing ! Excusez du peu pour un simple challenger !

3 : Les confrontations récentes entre les deux clubs dans les phases finales s'étaient traduites par deux victoires du CO et une du MHR ! A méditer par les pronostiqueurs de comptoir.

Et puis, il y a le fond du sujet : le monde national de l'"ovalie", du rugby en général, se déclare très satisfait, de la réussite de la voilure, de l'esprit et des valeurs d'un club authentique comme le CO. et apprécie peu les postures du MHR. C'est bien sur ce point qu'une introspection serait éminemment salutaire.

### Soirée Controverses « LIP, une histoire actuelle »



Joseph MORNET, Charles PIAGET, Christian ROUAUD, Guillaume GOUGUES et Claude NEUSCHWANDER

Près d'une centaine de personnes sont venues participer à la soirée que nous avons consacrée le mercredi 20 juin, avec nos amis du Pacte Civique et avec la Fondation Roosevelt, aux 45 ans de LIP. Le 12 juin 1973 marque, en effet, symboliquement l'entrée en lutte des ouvriers de l'usine de fabrication de montres LIP à Besançon sur le site de Palente. Ce jour-là, à la suite de l'annonce en CA de la volonté de démantèlement de la manufacture et d'un plan de licenciements, les salariés décidèrent de séquestrer leurs dirigeants. La date marque le début d'une lutte qui reste encore aujourd'hui exemplaire. Elle durera 3 ans, jusqu'à ce que la décision prise par le gouvernement de mettre fin à cette histoire : il avait pourtant décidé l'inverse 2 ans auparavant. Entre temps les données politiques avaient changé : la victoire aux présidentielles de Giscard d'Estaing sur Chaban Delmas a consacré la naissance d'un nouveau capitalisme non plus axé sur l'entreprise mais sur la seule finance, profitant, au passage, de la crise pétrolière pour imposer son nouvel ordre mondial. Une troublante complicité s'est alors nouée entre les dirigeants politiques et syndicaux (pas uniquement de droite) avec les décideurs économiques pour sacrifier Lip en se ralliant à l'argument d'une soi-disant faillite annoncée de l'entreprise.

C'est ce que nous ont raconté aussi bien le chercheur en sciences politiques, Guillaume GOURGUES, que l'ancien directeur de Lip, Claude NEUSCHWANDER, co-auteurs d'un très instructif « *Pourquoi ont-ils tué Lip ?* », ou encore Charles PIAGET le leader charismatique des Lip et, enfin, Christian ROUAUD, réalisateur de « *Lip, l'imagination au pouvoir* ».



Les organisateurs de la soirée avaient à cœur de montrer l'histoire des Lip, non comme un fait passé, illustration d'un « bon vieux temps » illusoire, mais bien comme le témoignage d'une action qui a gardé toute son actualité dans une époque où les tensions sociales sont permanentes face aux changements imposés par un nouvel ordre économique mondial. C'est ce qu'a confirmé le riche débat qui s'est instauré après la projection du film.

Quelle peut être cette actualité de Lip ?

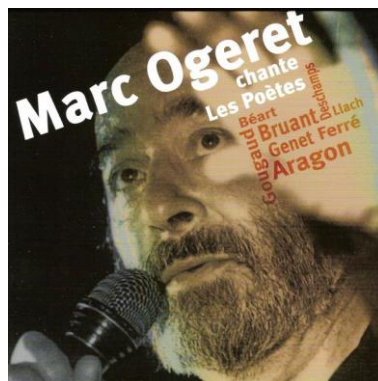
Les salariés de Lip ont eu le double souci d'entamer une lutte de défense de leur activité en gardant une solidarité constante entre eux et en s'assurant le soutien de la population. Ils nous montrent ainsi qu'il ne peut exister de succès d'une action qui se ferait dans la division interne et dans l'oubli de la population. Non seulement les Lip ont réussi à gagner immédiatement la population de Besançon à leur cause mais ils ont rallié un impressionnant soutien d'un très grand nombre de français voire des populations frontalières.

Notre société française traverse une crise profonde de ses représentations « instituées », élus politiques et syndicaux. Ils constituent, pourtant, des fondements essentiels de notre démocratie. Les leaders de Lip étaient tous des syndicalistes confirmés. Ils ont su, cependant, dépasser à chaque instant les rigidités de leurs « appareils » et des outils traditionnels de lutte pour inventer des solutions au fur et à mesure que la réalité les y contraignait. Cette « invention » continue n'a été possible que grâce au souci constant de préserver un fonctionnement collectif interne à travers notamment des assemblées générales, la création d'un comité d'action et une attention constante à chacun pour qu'il puisse occuper une place dans l'action. La « dynamique de groupe » qui s'est ainsi installée est à tel point exemplaire que l'on pourrait conseiller la projection du film de Christian Rouaud à toutes les sections universitaires ou d'enseignement supérieur de sciences sociales ou politiques.

La dernière actualité de Lip réside dans le développement de la nouvelle orientation du capitalisme dont Lip symbolise l'introduction. L'économie mondiale est désormais vouée à la seule production de finances sur l'étendue d'un échiquier faisant fi des territoires et des nations. Ses décideurs présentent cet état de fait comme une fatalité qui serait nécessaire au bon développement des peuples. Les Lip témoignent, de l'inverse : nous ne devons jamais accepter le diktat de fatalités qui feraient plier nos intelligences et nos volontés devant des situations présentées comme incontournables. Il y a seulement des rapports de force et des intérêts de « classe » différents.

Charles Piaget a conclu la rencontre en nous proposant une réflexion sur les fondements mêmes du salariat. Il constitue, à ses yeux, une première injustice du monde du travail dans la mesure où il dépossède de la production la majeure partie de ses acteurs en les réduisant à la seule position de pièce anonyme et interchangeable de la machine productive. L'agent même de la production ne compte plus que comme un de ses rouages.

## Homage à Marc OGERET



La grandeur d'un chanteur ne se mesure pas au volume du retentissement médiatique de leur mort : elle se compte à l'empreinte qu'ils ont su créer de leur vivant et qui reste gravée sur la surface d'un disque

ou d'un CD. « *Il est des artistes dont le nom représente bien plus que leur surface médiatique*, écrit Valérie Lehoux dans Télérama. *Il incarne une époque, un esprit. Tel était Marc Ogeret, né à Paris en 1932, et qui vient de disparaître après une vie de convictions, passée à défendre les grands textes et la cause des plus faibles* ».

Marc Ogeret est mort le 4 juin : il avait 86 ans. Remarqué par les frères Prévert il entame sa carrière dans les cabarets parisiens « rive gauche » au cours des années 1950. Il reçoit le prix de l'Académie Charles Cros en 1962 et celui de l'Académie de la Chanson l'année suivante. Il est nommé chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres en 1983

Marc Ogeret est essentiellement un interprète qui prête sa voix chaude et veloutée et à la diction toujours impeccable, aux plus grands poètes : Louis Aragon, Léo Ferré ... « *Le condamné à mort* » de Jean Genet, les airs montmartrois d'Aristide Bruand, les ballades de François Villon, etc. Son répertoire intègre les vieilles chansons françaises, les chants de marin et les chants révolutionnaires (« *Chante la Commune* », « *Chante la Résistance* »). Il a été inhumé avec un « *œillet rouge* » symbole de la Commune de Paris. Son apparence tranquille cachait l'engagement d'un homme fidèle sur la scène comme dans la vie, dans les textes, comme dans son action dans le syndicat des artistes-interprètes. « *Tu as l'air de flâner*, écrivait le poète Luc Bérinont, *c'est faux. Simplement tu es assuré d'avoir le temps pour toi, avec toi. Tu te ranges pour laisser passer les affinis du « tube », les champions du « hit-parade ». Toi, tu ne fais commerce de rien. Tu te contentes de chanter* ».

## Montpellier 2020 en ordre de marche

Notre laboratoire d'idées prépare déjà son programme pour l'automne.

Il poursuit son projet, « Sursaut 5 », que nous comptons finaliser pour la fin de l'année. Nous y ferons un certain nombre de propositions à l'adresse des candidats des futures municipales de notre ville.

Elles s'orienteront autour de trois principaux axes :

- Le lien entre la ville, la Métropole et les communes avoisinantes (« centralités secondaires »)
- Gouvernance et démocratie
- La vie quotidienne. Ce point se déclinera en plusieurs chapitres : l'Education, la Culture, le Sport, le Logement, la Mobilité et le Transport, la Sécurité, la Finance et la fiscalité, la « Ville intelligente », la Précarité

Nous prévoyons d'ores et déjà une soirée Controverses au Gazette Café le mercredi 21 novembre sur le thème de « la Métropole et les centralités secondaires ».

Enfin nous serons présents, comme chaque année, à l'Antigone des associations le dimanche 9 septembre.

## « Fin de vie » Conférence/débat de bio-éthique



Fin de vie : une question médicale, un choix individuel  
ou une évolution de nos principes fondamentaux ?

Conférences et débats avec :

Pr Jean-François ELIAOU  
Député de la 4e circonscription,  
rapporteur parlementaire de l'OPRECST

Dr Frédéric BERNARD  
Responsable de l'unité de Soins Palliatifs  
Pédagogiques, CHU Montpellier

Pr Olivier JONQUET  
Rapporteur, Président du Comité  
d'Éthique du CHU de Montpellier

M. Joseph MORNET  
Psychologue clinicien, Président de Santé  
Métropole, CHU Langarde-Rossillon

Entrée  
Gratuite !

Judi 5 juillet 19h30  
Espace Georges Brassens  
224 Avenue du Pic Saint Loup  
St Gély du Fesc

Contact : [smi.medi@orange.fr](mailto:smi.medi@orange.fr) et [fontdemani@orange.fr](mailto:fontdemani@orange.fr)

Organisé par les associations locales  
St Gély En Marche et  
En Marche Vailhauguès

LA RÉPUBLIQUE  
En Marche !  
Hérault

Les comités locaux « Saint Gély En Marche » et « En Marche Vailhauquès » organisent une rencontre-débat **le jeudi 5 juillet à 19.30h, espace Georges Brassens, 224 avenue du Pic Saint Loup à Saint Gély du Fesc :**

**« Fin de vie, une question médicale,  
un choix individuel  
ou une évolution de nos principes fondamentaux ? »**

Avec la participation du Professeur Jean-François ELIAOU, député de la 4<sup>ème</sup> circonscription et rapporteur bioéthique de l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques), du Docteur Frédéric BERNARD, responsable de l'unité des soins palliatifs pédiatriques au CHU de Montpellier, du Professeur Olivier JONQUET, réanimateur et président du comité d'éthique du CHU de Montpellier et de Joseph MORNET, psychologue, président de l'association Santé Mentale France Languedoc Roussillon/Occitanie.

L'entrée est libre.

L'inscription n'est pas obligatoire, mais elle aidera les organisateurs de la soirée. Le lien d'inscription : <https://larem34.typeform.com/to/OLAKJ6>

**RAPPEL :**

**Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ...** N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : [montpellier.asso.2020@gmail.com](mailto:montpellier.asso.2020@gmail.com).

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site [www.montpellier-2020.fr](http://www.montpellier-2020.fr) : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de nos manifestations locales, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

**BULLETIN D'ADHESION**

**Monsieur, Madame ou raison sociale :**

**Profession ou statut social :**

**Habitant**

**Ville :**

**Code postal :**

**Mail :**

**Téléphone :**

**s'acquitte de la somme de 25 € au titre de l'année 2018 payable** par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** » à adresser à **2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000**

**Fait à :**                      **le**

**Signature :**